

LETTRE D'INFORMATION REFERENTE HANDICAP

ifCASS

Numéro : 19
Mars 2024

8 mars : Journée internationale des droits des femmes

Les violences faites aux femmes en situation de handicap

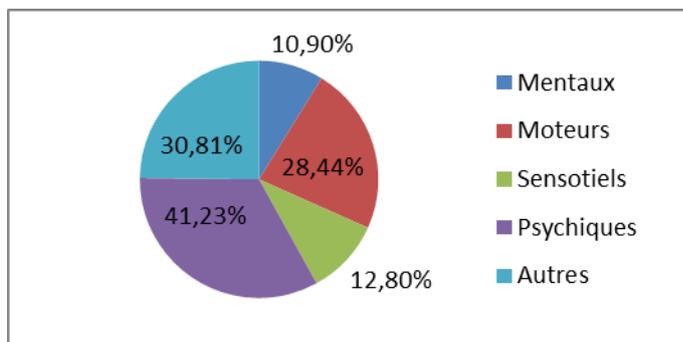
Ce sujet est rarement débattu alors que la violence faite aux femmes est très médiatisée dans la société française.

Selon l'ONU, 80% des femmes en situation de handicap subissent des violences physiques, psychologiques, sexuelles, alimentaires, médicales ou médicamenteuses.

Dans un rapport publié en 2014, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne révélait entre autres que 34% des femmes handicapées avaient subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire, contre 19% des femmes valides.

En France, selon une étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) de juillet 2020, les violences perpétrées sur des femmes porteuses de handicap(s) sont très fréquentes. **9 % des femmes handicapées sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles dans le ménage ou en dehors** contre 5,8 % pour les femmes sans handicap. De même, les femmes handicapées sont **deux fois plus nombreuses à avoir subi des violences sexuelles** (4 % pour les femmes porteuses de handicap(s) contre 1,7 % pour les femmes sans handicap).

Les types de handicaps rencontrés chez les femmes ayant subies des violences :
On souligne une sur représentation du handicap psychique :



Autres : rubrique qui regroupent les handicaps dont les origines diffèrent : de naissance, accidents, violences, non renseigné.

Les pourcentages dépassent les 100% car plusieurs handicaps peuvent être cités.

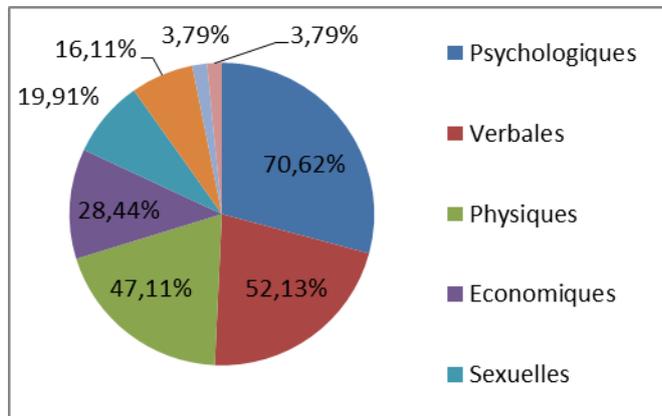
Source : Violences-Femmes en situation de handicap- Clinique doctorale Aix Global Justice-2022.

Les femmes autistes : des personnes particulièrement exposées aux violences.

Selon une étude de l'Association francophone de femmes autistes réalisée en 2019, plus de 50% des autistes interrogées déclarent avoir subi une ou plusieurs violences sexuelles au cours de leur vie (viols, tentatives de viols, attouchements...). 59% des victimes n'en n'avaient jamais parlé. Par ailleurs, cette étude montre que ces violences ont des conséquences psychopathologiques sévères et que le risque de développer un trouble type état de stress post-traumatique est multiplié par 4.

Les types de violences subies

La majorité des violences subies sont psychologiques, verbales et physiques. Il existe néanmoins d'autres types de violences que vous retrouverez dans le schéma ci-dessous.

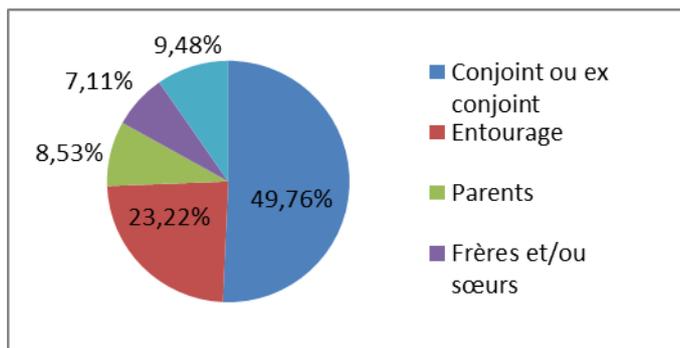


Les pourcentages dépassent les 100% car des femmes dénoncent au moins deux types de violences différentes.

Source : Violences—Femmes en situation de handicap—Clinique doctorale Aix Global Justice—2022.

La sphère de survenance des violences

Les violences sont ancrées dans le cercle proche ou familial, ce qui s'illustre par le fait que le lieu des violences est dans 72.04% des cas le domicile de la victime.



Source : Violences—Femmes en situation de handicap—Clinique doctorale Aix Global Justice—2022.

La maltraitance et les violences envers les personnes handicapées accueillies en établissements médicaux-sociaux est un phénomène multiforme, méconnu et mal mesuré, ce qui explique que vous ne trouverez pas ici ,de données chiffrées mais elles existent et il ne faut pas les sous-estimer .

Pour en savoir plus :

Rapport sur les discriminations en France – Observatoire des inégalités – 2023.

Rapport « Les politiques publiques du handicap » – Commission nationale consultative des droits de l'homme – 2023.

Les violences faites aux femmes en situation de handicap – Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains – 2023.

Violences, femmes et handicap : Dénoncer l'invisible et agir ! – Rapport du Sénat – 2020.

Actualités :

Le 2 avril : Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. **TOUS EN BLEU.**

L'accompagnement des enfants en situation de handicap pendant la pause de midi par un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) à l'école sera désormais financé par l'Etat.